

LETTRÉ MUNICIPALÉ

ÉDITION SPÉCIALE ÉLECTIONS MUNICIPALES



EDITO

Anthony TRIFAUT
Maire

Montfort-le-Gesnois

Mesdames, Messieurs,
Comme vous le savez, le premier tour des élections s'est tenu le 15 mars dernier et la liste, « Montfort-le-Gesnois, la dynamique de demain » a été élue avec un résultat de 50.17 %. Je voudrais remercier les 600 électeurs, qui dès le premier tour, ont voulu témoigner par leur vote, leur confiance en mon équipe et notre projet. Ce résultat nous ravit et nous donne en même temps une très grande responsabilité. C'est aussi l'expression d'un encouragement pour l'expérience, les compétences et le souffle nouveau qu'incarne, sur des projets, l'équipe nouvelle. Nous n'oublierons pas pour autant tous ceux qui ont fait un autre choix et je tiens déjà à leur dire que nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance. C'est ainsi avec une très grande émotion que j'endosse aujourd'hui cet habit de premier magistrat de votre commune.

Depuis cette élection, il s'est passé plus de 2 mois avant notre mise en place. Avec l'équipe municipale sortante, dont le mandat a été prorogé, nous avons dû gérer la crise sanitaire avec l'aide des agents municipaux et bénévoles de la cellule d'écoute et de solidarité que j'ai souhaité mettre en place avec Yvette BULOUP. Nous sommes restés mobilisés à chaque instant pour vous protéger. Cette crise sanitaire a bouleversé nos vies, et malgré la distanciation sociale qui s'est imposée à nous, nous avons pu constater un élan de solidarité dans notre commune : portage des courses, appels aux personnes âgées, distribution de masques,...

Le premier Conseil Municipal s'est donc tenu le 25 Mai avec l'ensemble des nouveaux élus mais sans public. L'équipe des 23 élus est maintenant en place. Je souhaite que l'on puisse travailler dans un état d'esprit collectif et participatif et je tenais à vous informer, avec ce bulletin, des modalités d'organisation que nous avons mise en place. Comme nous l'avons indiqué au cours de notre campagne, nous allons orienter nos actions pour le bien vivre des Montgesnoises et Montgesnois, en vous associant dans toutes nos réflexions. Ainsi, et dès le 1^{er} septembre, vous pourrez venir travailler dans les différentes instances de réflexion que j'ai voulu vous ouvrir dès à présent.

Conscients, de la nécessité de rassembler toutes les compétences et les bonnes volontés, et, désireux de toujours mieux servir notre belle Commune de Montfort-le-Gesnois ainsi que ses habitants, nous sommes et resterons à votre écoute pour répondre au mieux à votre attente et à la mission que vous nous avez confiée.

Je vous remercie pour votre confiance, en mon nom et celle de l'ensemble des élus du conseil municipal. Et je terminerai en disant que la confiance des Montgesnois se mérite mais surtout elle se respecte. Merci à tous.

Anthony TRIFAUT

Le Fonctionnement de votre Municipalité

QUELLES SONT LES INSTANCES DE DÉCISIONS ?

C'est au Conseil Municipal que se décident les affaires de la commune. Par ses délibérations, le Conseil Municipal donne son avis, décide, arrête les comptes, ou donne délégation au Maire par exemple. Vous pouvez assister au Conseil Municipal car il est public. A Montfort-le-Gesnois, il se réunira environ 10 fois par an. Les commissions municipales et groupes de travail sont créés par le Conseil Municipal pour améliorer son fonctionnement et l'aider aux délibérations. **Les 7 commissions municipales** sont des commissions d'étude et de réflexion pour émettre un avis au Conseil Municipal. Elles seront constituées de 6 élus et de membres extra-municipaux. Les débats et les discussions sont à huit-clos.

COMMENT S'ARTICULE CE FONCTIONNEMENT ?

Le maire et ses adjoints se réuniront tous les 15 jours environ dans des réunions de bureau. Avec la Directrice Générale des Services, le bureau traite les affaires courantes. Il donne les orientations de la mandature. Il revoit les demandes des Montgesnois, l'évolution de la réglementation, la gestion des services municipaux et les avis des commissions par exemple. Pour aider les commissions municipales, j'ai souhaité proposer la mise en place **des groupes de travail** ponctuels sur des projets particuliers. Sous la responsabilité d'élus référents, ces groupes de travail seront composés d'élus, mais aussi de Montgesnoises et Montgesnois. Ils travailleront sur des actions concrètes et feront avancer les projets.

EXISTE-T-IL D'AUTRES MOYENS D'INFORMATION ?

Régulièrement une lettre municipale, une feuille hebdomadaire et un bulletin annuel seront diffusés avec les actualités, la vie de la commune, les décisions importantes et les événements à venir. Pour une information continue, l'actualité sera postée sur internet et la page Facebook de la mairie. Une réunion publique annuelle sera également proposée à tous pour partager les projets majeurs de notre commune. Enfin, le maire et ses adjoints tiendront des permanences le samedi matin aux cours desquelles vous pourrez échanger avec eux.

Ils se tiendront à votre disposition la semaine sur rendez-vous.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS: MOTEUR DE CITOYENNETÉ

La mise en action de notre programme nécessite donc dès à présent de mettre en route une gouvernance collégiale et participative. Nos actions, nos décisions doivent être partagées, afin d'obtenir une adhésion la plus large possible. La réussite de notre programme dépendra de la manière dont nous travaillerons ensemble et avec vous sur le terrain.

Anthony TRIFAUT a donc engagé le projet municipal sur une approche systématiquement participative afin de garantir l'accord, l'adhésion du plus grand nombre, l'ancrage dans la réalité, et l'efficacité. Cette approche, à laquelle la municipalité consacrera des moyens importants vise à construire une commune ouverte, composée d'acteurs autonomes, responsables, et donc à créer une gouvernance agglomérante, gage aussi de lien social.

Faire appel aux compétences des habitants, et leur donner la parole, ce sont des axes forts de l'équipe municipale

Au-delà de cette implication dans les instances de réflexion, il sera proposé de mettre en place également une **commission extra-municipale** composée uniquement de Montgesnoises et Montgesnois.

Cette commission permettra une meilleure expression des besoins et une qualification de la demande de la population. Il permettra également la mise en place d'un budget participatif pour améliorer le quotidien des Montgesnois dans les différents secteurs de la commune.

25 Mai 2020 : Séance d'installation du Conseil Municipal

ELECTIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES

Lundi 25 mai à 20h30, le premier Conseil Municipal de Montfort-le-Gesnois depuis les élections de mars 2020, s'est réuni à huit-clos, dans la salle Paul RICHARD, afin de respecter les règles de distanciation sociale. Paul GLINCHE a ouvert cette séance en rappelant l'engagement de son équipe sortante, en particulier pendant cette période de transition et de gestion de la crise sanitaire. Christiane COULON, doyenne des élus, a ensuite présidé la séance du Conseil Municipal pour l'élection du Maire. Anthony TRIFAUT, candidat à la fonction de Maire a été élu par 18 voix sur 23 et a pris ses fonctions immédiatement.

Anthony TRIFAUT a remercié Paul GLINCHE pour son engagement durant les 43 années sur la commune ainsi que toutes les Montgesnoises et Montgesnois pour leur soutien. Il a rappelé l'importance d'être au service des habitants, en formant une équipe de 23 élus. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints.

Anthony TRIFAUT a proposé une liste de 6 adjoints. Cette liste a été élue par 18 voix sur 23 : Première adjointe : Yvette BULOUP – 2^{ème} Adjoint : Laurent MAILLARD – 3^{ème} adjointe : Christiane COULON – 4^{ème} adjoint : Jonathan REYT – 5^{ème} adjointe : Annie DARAULT – 6^{ème} adjoint : Stéphane FOUQUET

Après cette élection, il a été procédé à l'élection de 4 conseillers délégués à savoir : Gaëtan RENAULT (Conseiller délégué aux technologies nouvelles et outils de communication).

Emilie PERDEREAU (Conseillère déléguée en charge de la jeunesse et de la citoyenneté) – Philippe CHARPENTIER (Conseiller délégué en charge de l'animation communale) – Christian MAUCOURT (Conseiller délégué en charge des travaux dans les bâtiments)

Après avoir témoigné de toute sa confiance envers ses adjoints et ses conseillers délégués et renforcé les messages d'investissement pour le travail à réaliser, Anthony TRIFAUT a levé la séance de ce premier Conseil Municipal de la nouvelle équipe.



JEUDI 18 JUIN : SALLE PAUL RICHARD

Installation des commissions municipales et groupes de travail

Conformément à l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, Anthony TRIFAUT a procédé à la mise en place de 7 commissions municipales.

En complément des commissions communales, et dans l'objectif de développer notre commune de façon collégiale et participative, il est proposé également l'installation de 5 groupes de travail. Ces groupes de travail seront soumis aux mêmes règles que les commissions communales même si aucune disposition réglementaire ne l'impose.

Afin de réglementer cette organisation, un règlement du conseil municipal a été adopté à la majorité des élus.

Répartition des élus dans les commissions et groupes de travail

Commission Finances : Anthony TRIFAUT (Président de droit) Membres titulaires : Annie DARAULT / Olivier RODAIS / Emilie PERDEREAU / Yvette BULOUP / Philippe COUDRAY / Didier DREUX ; Membre suppléant : Philippe PLECIS

Commission Urbanisme : Anthony TRIFAUT (Président de droit) ; Membres titulaires : Christian MAUCOURT / Jonathan REYT / Olivier RODAIS / Laurent MAILLARD / Yvette BULOUP / Gilles LEDOUX ; Membre suppléant : Didier DREUX

Commission Aménagement communal : Anthony TRIFAUT (Président de droit) ; Membres titulaires : Laurent MAILLARD / Stéphane FOUQUET / Léa GUYON / Olivier RODAIS / Philippe COUDRAY / Philippe PLECIS ; Membre suppléant : Gilles LEDOUX

Commission Travaux Bâtiments : Anthony TRIFAUT (Président de droit) ; Membres titulaires : Christian MAUCOURT / Annick CHARTRAIN / Jonathan REYT / Yvette BULOUP / Philippe COUDRAY / Philippe PLECIS ; Membre suppléant : Didier DREUX

Commission Education et famille : Anthony TRIFAUT (Président de droit) ; Membres titulaires : Christiane COULON / Emilie PERDEREAU / Olivier RODAIS / Emmanuelle GOMBOURG / Mélanie MACE / Milène LEPROUST ; Membre suppléant : Chloé ROGARD

Commission Vie associative : Anthony TRIFAUT (Président de droit) ; Membres titulaires : Stéphane FOUQUET / Emilie PERDEREAU / Laurent MAILLARD / Annie DARAULT / Philippe CHARPENTIER / Chloé ROGARD ; Membre suppléant : Milène LEPROUST

Commission Communication : Anthony TRIFAUT (Président de droit) ; Membres titulaires : Yvette BULOUP / Gaëtan RENAULT / Christiane COULON / Emmanuelle GOMBOURG / Mélanie MACE / Milène LEPROUST ; Membre suppléant : Chloé ROGARD

Groupe de travail Jeunes/Citoyenneté : Emilie PERDEREAU - Annick CHARTRAIN - Stéphane FOUQUET - Gaëtan RENAULT - Emmanuelle GOMBOURG - Chloé ROGARD - Philippe PLECIS (suppléant)

Groupe de travail Conseil Municipal Jeunes : Emilie PERDEREAU - Annick CHARTRAIN - Gaëtan RENAULT - Mélanie MACE - Léa GUYON - Milène LEPROUST - Philippe PLECIS (suppléant)

Groupe de travail Animation Communale : Philippe CHARPENTIER - Annick CHARTRAIN - Stéphane FOUQUET - Yvette BULOUP - Marie-Line FOUCHER - Milène LEPROUST - Didier DREUX (suppléant)

Groupe de travail Développement économique : Jonathan REYT - Stéphane FOUQUET - Marie-Line FOUCHER - Philippe COUDRAY - Annie DARAULT - Gilles LEDOUX - Milène LEPROUST (suppléant)

Groupe de travail Patrimoine : Yvette BULOUP - Léa GUYON - Philippe CHARPENTIER - Marie-Line FOUCHER - Christiane COULON - Didier DREUX - Gilles LEDOUX (suppléant)